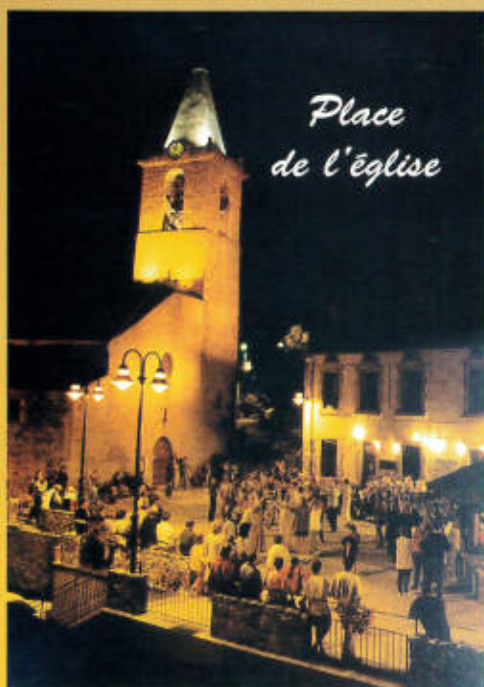




REGARD SUR SAILLAGOUSE

N° 8 - OCTOBRE 97 -

De projets... en réalisations



*Place
de l'église*



Espace jeux - 1^{ère} étape du projet

EDITO...



La saison estivale 1997 semble avoir vécu le temps d'une fleur tant les animations et les réalisations sont venues occuper les organisateurs et les décideurs.

Été 97 mi figue - mi raisin, eu égard,
- d'abord aux conditions météorologiques.
- d'autre part, à une fréquentation touristique moindre en juillet parfois compensée par les résultats de juin et septembre et l'arrivée d'une clientèle étrangère plus importante. Les nombreuses animations qui se sont succédées ont globalement satisfait nos séjournants. Malheureusement, pour la première fois, le traditionnel feu d'artifice du 15 août a été annulé en raison du mauvais temps. Une mention particulière pour la première fête de Védrignans, qui s'est déroulée dans un cadre idyllique avec la présence physique ou morale d'hommes et de femmes de ce village qui ont marqué de leur empreinte son histoire.

Qu'il me soit permis de féliciter tous ceux qui ont participé ou organisé les manifestations de l'été.

Nombreux ont été les saillagousains et vacanciers qui nous ont fait part de leur satisfaction, au vu des réalisations engagées : aménagement de la Place Sainte-Eugénie, éclairage de l'Eglise, distribanque, WC public, espace de jeux et aire de pique-nique, lotissement...

Favoriser le cadre de vie de chacun, valoriser l'image de notre village, maintenir le développement des activités économiques, aura été possible grâce à l'engagement quotidien de l'ensemble de l'équipe municipale et à l'initiative privée, c'est pourquoi nous devons tous fédérer nos énergies, nos ambitions, pour mieux réaliser les projets de demain.

Merci à tous et à bientôt.

Georges ARMENGOL,
Maire - Conseiller Général

INFORMATIONS COMMUNALES

Journée mondiale des animaux

Dimanche 5 octobre 1997. Comme chaque année, la plupart des refuges de France organiseront le premier dimanche d'octobre une journée portes ouvertes pour fêter le Saint-Patron des Animaux François d'Assise.

Cette fête aura donc lieu le 5 octobre prochain. Elle est attendue avec impatience par les associations de protection des animaux qui ont dû faire face, coûte que coûte, aux abandons d'animaux devenus indésirables par leurs maîtres le temps des vacances.

Si vous aimez les animaux, ne manquez pas ce grand rendez-vous. Profitez pour visiter le refuge de votre région, renseignez-vous auprès des responsables sur son fonctionnement, ses projets, ses besoins, etc... et laissez parler votre cœur en adoptant un animal malheureux. Témoignez votre sympathie à l'association de votre région en vous procurant l'autocollant 1997 contre les abandons d'animaux.

Dans plusieurs villes, des manifestations (défilés, fêtes, concours, jeux...) sont prévues durant cette journée. Pour en savoir plus, interrogez votre S.P.A. Vous trouverez ses coordonnées en composant sur votre minitel le 36.15 SPAFRANCE.

Les bénéfices de cette journée aideront les associations de protection des animaux qui s'approprient à faire face, dans quelques mois, à la nouvelle vague d'animaux abandonnés (chiens notamment dont les sorties quotidiennes deviennent une corvée avec l'arrivée du froid et de la pluie).

Pour tous renseignements : Confédération Nationale des SPA de France.

BP 2066 - 69226 LYON Cédex 02

Tél. 04 78 38 71 71 de 8h30 à 18h du lundi au samedi.

Correspondant local de l'Indépendant :

Yves THIBAUT correspondant local de l'Indépendant a décidé de cesser cette activité, qu'il soit remercié de toute l'attention qu'il a menée; Claude et Serge CAILLOUX assurés dorénavant cette tâche, sachez qu'ils sont à votre disposition pour transmettre vos articles.

Du côté de l'école :

L'amicale Post-Scolaire de Saillagouse est une association loi 1901. Elle a été créée en 1950 par les parents d'élèves et les enseignants. Le but de l'association est de faciliter : l'éducation physique et sportive des enfants (ski, foot, ...), l'organisation d'activités éducatives et artistiques (danse, théâtre, bibliothèque, cinéma, carnaval), la mise en place de voyages scolaires et de classes de découverte.

Le financement de toutes ces activités est assuré pour une partie par des subventions municipales et pour l'autre partie, par l'organisation de rifles.

Comme nous venons de le dire, l'amicale Post-Scolaire existe pour le bien des enfants et il est quand même dommage que les parents d'élèves ne se sentent pas plus concernés. Sur 160 élèves scolarisés en maternelle et au primaire, seulement 6 parents d'élèves motivés étaient présents à la dernière assemblée générale de l'association pendant laquelle le nouveau bureau a été élu. La présence plus nombreuse de parents pourrait se traduire par l'organisation d'activités plus importantes.



Rentrée scolaire

Mardi 2 septembre était un grand jour pour les tous petits de la maternelle mais aussi pour ceux du primaire. Malgré la baisse d'enfants de l'établissement du Nid Cerdan, les effectifs du primaire et de maternelles se sont maintenus, grâce à l'arrivée de nouvelles familles à

SAILLAGOUSE et des autres villages du regroupement. La semaine de 4 jours a été instituée, l'ensemble des décideurs l'ayant souhaité. Cette année l'équipe pédagogique de l'école primaire a été grandement renouvelée. Nous souhaitons la bienvenue à : Melles Fabienne CAVA, Agnès PREDAL, Valérie SALEFRANQUES et M. Jean-Luc SANCHEZ

Bonne Retraite

Depuis juillet dernier le Docteur Georges CALVET a fait valoir ses droits à la retraite, depuis près de 35 ans il a parcouru les routes de la Cerdagne et les rues de notre village au service de la population. Son dévouement au service des autres lui fit accepter le poste de Capitaine en tant que "médecin de corps" du centre de secours de Saillagouse. Qu'il soit remercié de son engagement au nom du conseil municipal et de la population. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite au côté de ses êtres chers. Nous souhaitons, par ailleurs, la bienvenue au Docteur FERRIERES qui a succédé au Docteur CALVET ainsi qu'à sa famille installée dans notre village.

Nos pompiers à l'honneur :

Dans le cadre de la promotion du 14 juillet, nos pompiers volontaires ont obtenu de nombreuses distinctions pour leur dévouement et leur bénévolat au service de nos populations.

- Lieutenant Antoine SANNA, médaille d'argent
- Sergent Chef Firmin CORBEILLA, médaille de vermeil
- Caporal Chef Jean-Pierre ESTER, médaille de vermeil
- Sapour Noël BOMBARDO, médaille d'argent.

Félicitations à chacun d'eux. A cette occasion M. ASSERIN a reçu le titre de reconnaissance de la Nation.



Le 4 octobre prochain, la 1ère journée nationale des Sapeurs Pompiers et de la Sécurité Civile aura lieu à Saillagouse. Cette journée a été organisée par l'ensemble des sapeurs pompiers de Cerdagne-Capcir et aura lieu ainsi toutes les années en tournant de village en village.

Eglise Sainte-Eugénie

- Soirée très agréable que celle du samedi 26 juillet en l'Eglise Sainte Eugénie où Pierre GUISS accompagnée de Nathalie BONHOMME au piano, nous ont fait connaître le Galoubet Tambourin.

Les fonds recueillis devraient permettre l'aide à la restauration de la chapelle Notre Dame des Douleurs, mais vu l'enthousiasme des Saillagousains nous devons attendre des aides de l'extérieur, c'est décevant et regrettable mais ne désespérons pas. En attendant la centaine de personnes présente a été conquise par la prestation et la gentillesse des artistes, pour preuve le lendemain la pianiste n'a pas hésité à venir accompagner la messe.

- Un concours est lancé par le Pèlerin Magazine "Un patrimoine pour demain 97", nous avons décidé d'y participer afin de pouvoir restaurer la toile ci-contre

Un livre de soutien circulera dans chaque famille. Espérons qu'un bon accueil lui sera réservé et que vous serez nombreux à soutenir notre candidature en signant seulement ce livre.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Enquête publique RD 33

Une enquête publique en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique, concernant la route départementale 33 de Rô vers Llivia a été décidée par Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales. Le dossier sera à la disposition du public en Mairie du 1er au 22 octobre inclus, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux. Le commissaire-enquêteur sera à la disposition du public les 1er, 13 et 22 octobre de 9h à 12 heures.

Opération Tri Sélectif

Saillagouse est pionnière pour le recyclage des déchets ménagers.

Chaque année 18 millions de tonnes de déchets s'accumulent en France soit un kilo par jour et par habitant...

En 2002 nous ne pourrions plus stocker en décharge que les "déchets ultimes", résidus d'incinération ou de recyclage !!!

Depuis 1996 la collecte et le traitement des ordures ménagères sont facturés au S.I.V.M. de la Haute Vallée du Sègre à la tonne. Cette réalité a conduit les élus des six communes du SIMV de la Haute Vallée du Sègre à adhérer au projet de mise en place à titre expérimental de tri-sélectif à partir de décembre 1997.

L'opération est d'envergure et nécessite la participation et l'adhésion de chacun. La baisse de notre facture et le succès de l'opération dépendent de notre capacité de changer notre façon de jeter...

Dans les semaines à venir, nous vous informons des modalités de cette opération ainsi que des dates de mise en place.

Nous comptons sur votre collaboration pour que cette opération soit une pleine réussite.



Appel d'offres

Depuis le 27 avril 1994, toute entreprise se portant candidate à un marché public doit justifier auprès de l'acheteur public de la régularité de sa situation fiscale et sociale en fournissant des certificats délivrés par les administrations chargées du recouvrement des impôts et cotisations. Le défaut de production de ces pièces, au plus tard à la date limite de remise des candidatures ou des offres, entraîne **obligatoirement** l'irrecevabilité de la candidature ou de l'offre et, a fortiori, la nullité du marché.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal, les articles 5 et 6 du décret d'application n° 97-638 du 31 mai 1997 viennent compléter les cas d'exclusion de la commande publique.

Ces articles obligent les entreprises candidates à remettre avec leur dossier, au plus tard à la date limite de remise des candidatures ou des offres, une attestation sur l'honneur mentionnant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions, visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail. Faute de quoi, la candidature ou l'offre ne saurait être recevable.

La Couloumine

- Le lotissement "la couloumine" connaît un vif succès, six maisons sont déjà au stade bien avancé. Il ne reste plus que



deux terrains à la vente l'un fait 691 m², l'autre 699 m² au prix de 270 TTC/m². Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie au 04 68 04 72 89.

- Le chantier des 12 logements permanents vient de démarrer. Ce sont les ontrepises suivantes, qui ont été retenues par l'Office des d'H.L.M., maître d'ouvrage de l'opération :

- M. GRAELL, architecte
- M. PRADELL, ingénieur
- RENOVBAT, gros oeuvres
- RESPLANDY, électricité
- BALDO, plomberie
- SCREG, VRD.



Communication de la Préfecture : Obligation de débroussaillage

Il est rappelé que, tous les ans, les propriétaires ou ayants droit doivent débroussailler les terrains autour des habitations, dépendances, ateliers, usines, villages de vacances, parcs résidentiels de loisirs, terrains de camping et de stationnement des caravanes jusqu'à une distance de 50 mètres des installations.

Si le propriétaire ou ayant droit n'a pas exécuté les travaux en temps utile, le Maire peut le mettre en demeure de les exécuter dans un délai d'un mois. Passé ce délai, le Maire fait exécuter le travail par une entreprise ou en régie, arrête le mémoire des travaux, et le rend exécutoire contre les propriétaires ou ayants droit.

Sécurité

Dernièrement un de nos jeunes Saillagousains a été renversé par une voiture devant l'école. Afin d'améliorer la sécurité de nos enfants, nous demandons à chacun d'être attentif et de ne pas, entre autre stationner ou se garer devant l'école primaire et le trottoir de la Mairie. Une réunion de travail avec les enseignants, les représentants des parents et la municipalité sera mise en place prochainement.

Camping "Le Védriagnans"

Le camping de l'Aérospatiale change de propriétaires et de nom. Joseph et Dominique POUGET, ont décidé de réaliser des travaux de remise en état et cette infrastructure permettra d'accueillir, dans le cadre d'un Parc Résidentiel de Loisirs ouvert toute l'année, de nombreux clients en mobil-home et chalets loués au week-end, semaine ou à l'année. Rebaptisé "Le Védriagnans" il va ouvrir prochainement ses portes. Contact : 04 68 22 66 85.

Congrès des responsables départementaux de l'Habitat Rural

Dernièrement, le congrès des responsables départementaux de l'Habitat Rural s'est tenu dans les Pyrénées-Orientales, à l'initiative de l'Association Nationale Professionnelle des personnels de direction de l'organisme de l'Habitat Rural et le comité départemental.

Ce sont donc plus de 40 congressistes de toute la France qui ont eu l'occasion de découvrir le canton de la Cerdagne et ses différents joyaux (Four Solaire d'Odeillo, Musée de Cal Mateu...) avant de faire une pause de fin gourmet au restaurant "le Christiannia" à Saillagouse.

Reçus par Monsieur Georges ARMENGOL, Conseiller Général du canton et Maire de Saillagouse, cela fut l'occasion de rappeler l'ensemble des actions de développement, telles que l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat rural), contribuant à la remise en valeur du patrimoine bâti, à la vivification de nos centres-bourg, auxquels le DCHTR des Pyrénées-Orientales, cher à Madame Rose de MONTELLA, placé sous la responsabilité de Monsieur LACOTTE, a participé aux missions confiées par le Conseil Général dans le cadre des gîtes ruraux.

Merci à Monsieur LACOTTE d'avoir convié tous ces hauts responsables à découvrir les hauts cantons du "Petit Train Jaune".

ECHOS DE L'ÉTÉ

Le traditionnel repas dansant du 7 mai a permis de se retrouver autour d'un copieux et délicieux dîner dans une chaleureuse ambiance.

Un mois plus tard le hameau de Rô s'animait pour sa deuxième fête campagnarde avec ses 180 participants.

Place aux jeux avec l'inter-camping où tous les concurrents s'en sont donnés à cœur joie, suivit d'une grillade et d'une soirée karaoké.



Comme déjà, depuis quelques années, les potiers étaient présents.

L'élection de Miss et Mister Saillagouse a attiré foule. Avec autant de monde pour contempler les supers nanas et play-boys que pour admirer la prestance de notre animateur vedette "Super-Denis".

En complément, nous vous donnions rendez-vous tous les jeudis à la disco.



Comme chaque année au 14 juillet de nombreux marchands s'étaient donné rendez-vous. Plus nombreux que d'habitude les gens de l'alimentaire proposaient de la Paëlla à la pelle.

La Ronde de Saillagouse avec plus de 100 participants s'est admirablement bien déroulée, nos deux vainqueurs ANDERSEN Keith et LEVISSE Pierre



en 33'48; Félicitations à nos cerdains, qui sont chez les femmes BUSY DEBAT Betty, BAUTIER Sylvie, SANGENIS Marie-Hélène, VERGES Magalie et chez les hommes SANGENIS José, FLAMAND Gilles, VERGES Jean-François, MATHÉLIN Thierry, SANCHEZ Christian et notre jeune vétérans INGLES José.

Un grand merci aux sponsors, en l'occurrence les commerçants et artisans, la municipalité et le conseil général.

Comme vous avez pu le constater les auditions de sardanes ont eu un franc succès avec à chaque fois un peu plus de participants.

Le traditionnel 15 août a été perturbé par le mauvais temps et a amené l'annulation du feu d'artifice. Rendez-vous l'année prochaine.



FESTIVAL D'HIX A SAILLAGOUSE



Pour la deuxième année consécutive le festival d'Hix en Cerdagne s'était délocalisé à l'église Sainte-Eugénie. Un merveilleux spectacle d'une finalité exceptionnelle apprécié par le nombreux public dans lequel on remarquait la présence de nombreux élus (Régionaux, Départementaux, Maires...).

Une grande soirée qui s'inscrit dans la volonté des organisateurs du Festival, et des élus SAILLAGOUSAINS de présenter des prestations de haut niveau qui font la renommée de ce festival.

FETE DU ROSER

Samedi 4 Octobre :

Journée nationale des sapeurs pompiers avec :

- Démonstration
- Désincarcération
- Exposition de matériel et véhicule
- Information pour les 9/14 ans pour rentrer dans les "cadets" des sapeurs pompiers de Bolquère.
- 16h : Match de football, coupe Gambardella FC Cerdagne contre Rancing club Agde
- Soirée Tahitienne animé par HEIVA i TAHITI. Repas - Spectacle et soirée dansante (120 f)

Dimanche 5 Octobre :

A partir de 9h : Levant de Taula à Rô, Védriagnans et Saillagouse

- 10h : Messe
 - 10h à 16h : Exposition de voiture de collection
 - 15h : Match de football, FC Cerdagne contre FC Conques
 - 16h : Groupe Folklorique "Jovent del Monestir" Place de l'Eglise
 - 17h : Sardanes
- Fête foraine pendant deux jours.

FETE DE VEDRIGNANS

La 1ère fête de VEDRIGNANS a eu lieu le 31 Août dernier, plus de 170 personnes étaient présentes. Lors du discours de Monsieur le Maire, il a été relevé plusieurs thèmes essentiels sur l'histoire de Védtrignans



Madame FONTVIEILLE, mémoire infailible, parle avec passion de la vie et de l'histoire de Védtrignans à Monsieur le Maire.

Les Romains ont laissé des thermes à Dorres, des monnaies notables, des poteries, mais aussi certains noms de la toponymie. Ainsi, Védtrignans devrait son nom soit à un personnage d'origine romaine, soit d'une villa romaine proche de la Romana, pour être ensuite transformé au fur et à mesure de l'histoire :

- Vidianianos en 1086 d'après Monsieur PONSICH dans son livre "Le Pays Catalan",
- en 1260, GALCERAN de PINOS, qui possédait le Château de Llo, détenait cette seigneurie pour le Roi d'Aragon Jacques 1er le Conquérant,
- au XIVème siècle, le nom s'est transformé en Védtrignyas,
- en 1660, lors de la cession des 33 villages de Cerdagne, le nom du village est devenu Vidimans.

Par la suite, le nom du village devint définitivement Védtrignans.

Le 13 mars 1822, par ordonnance du Roi Louis, les communes de Védtrignans, de Rô et de Saillagouse n'en formèrent plus qu'une, entériné par le Conseil Municipal le 10 juin 1822 sous la présidence du Sieur BARNOLA, Maire.

Védtrignans, à 1388 mètres d'altitude, situé sur ce promontoire idéal pour une vue grandiose sur la Solana et Saillagouse, a une vie pastorale intense, à laquelle s'ajoutent la culture des céréales (seigle...) et les pâturages dans les prairies. La forêt en était un élément primordial, pour devenir aujourd'hui un élément de tourisme et d'équilibre naturel. Ainsi une quinzaine de foyers vivaient à Védtrignans, équins et bovins représentaient 70 à 80 bêtes, et chaque maison avait son nom, ainsi :

- Cal Pirouan (Fabre Rose)
- Cal Taradell (Fabre Louis)
- Cal Valenti (Mme Perals)
- Cal Rouma (Alba)
- Cal Flistou (Alba - de Maury)
- Cal Capsines (Rossell)
- Cal Molinet (Call)
- Cal Cabanette (Tignères)
- Cal Poutacari (Sire de Vilar)...

Si, dans le livre d'Antoni Bertrand, "La Cerdagne de Toujours", l'auteur nous fait remarquer que des restaurations trop poussées enlèvent à quelque maisons leur charme, nombreuses ont été aménagées dans le respect de ce patrimoine de qualité mariant pierre, granit, ardoise et bois (souvent matières premières trouvées sur place).

Deux améliorations dans le respect de ce patrimoine ont été réalisées : "la pique" et les murs extérieurs de

l'Eglise; "le point de vue" avec un aménagement rustique permet aux nombreux promeneurs de se reposer tout en se délectant l'oeil, sur un terrain prêté gracieusement par la famille ESCANDE.



Aujourd'hui, au lieu de cheminer par la route, nous pourrions emprunter le chemin piétonnier nettoyé et balisé par le chantier école, mis en place au travers de la Charte Intercommunale de Cerdagne et financé par

le Conseil Général avec 12 personnes durant toute l'année et cela depuis 3 ans dont nous avons dévoilé la plaque "Cami de Védtrignans a Sallagosa".

Chaque année, à la fin du mois d'août, était organisé le pèlerinage à Nuria au départ de la forêt de Védtrignans, vers la Roque de Garbanet, Ségalère puis le chemin de Nuria.

Demain, dans le cadre du schéma de randonnées, ce chemin pourrait être réaménagé, balisé et Védtrignans serait ainsi un lieu de départ pour ce pèlerinage si apprécié.

La fête de Védtrignans, c'est le 29 décembre. Le Conseil Municipal, avec la collaboration du Comité



d'Animation, a décidé cette année de la relancer modestement. N'étant pas sûrs du temps en décembre, nous avons

préférez le 31 août, cette date n'étant pas toutefois définitive. Elle doit être l'occasion de se retrouver, d'échanger, dans la convivialité et l'amitié.

Pour terminer, certains hommes et femmes ont marqué de leur empreinte l'histoire, la vie de ce village; il en reflétaient l'image de cette fin de siècle, l'agriculture d'hier. L'un d'entre eux, qui malheureusement n'a pu être nôtre, a participé durant de nombreuses années avec ses vaches à la fête de la moisson, tout le monde l'a reconnu, il s'agit de Louis FABRE.

Grâce au Festival Vidéo d'Estavar-Llivia, et à cette fête de la moisson, il restera la figure emblématique de notre village de Védtrignans dont le poète saillagousain Jordi PÈRE CERDA a écrit une très belle poésie "Védtrignans de les allures, ... Védtrignans enmig del vent...". (Voir page 8).

LA VIE ECONOMIQUE

Du changement à la Poste

Dans notre bulletin de décembre 1995, nous avons souhaité la bienvenue à Mademoiselle MASSARDO Josiane notre nouveau Receveur des Postes. Après 2 ans passés parmi nous, elle nous quitte pour être remplacée par Madame Marie-Christine THELU-GALLEMAND en poste précédemment à Font-Romeu.

- Madame Marie-Christine THELU-GALLEMAND, la commune de Saillagouse vous souhaite la bienvenue, pouvez-vous satisfaire notre curiosité bien naturelle et nous direz qui vous êtes ?

- Je suis native d'Amiens dans la Somme, j'ai 34 ans et je suis la maman de 2 enfants de 9 et 11 ans. Après avoir débuté ma carrière à Paris où j'ai passé 15 ans, j'ai obtenu une mutation à Font-Romeu au poste de Conseiller Financier pour la Cerdagne et le Capcir. Je suis restée 2 ans à ce poste et celui-ci étant supprimé, j'ai postulé pour la Recette de Saillagouse devenue vacante.

- Il est rare de voir arriver de jeunes personnes du nord de la France pour travailler dans cette région située tout en bas de la



carte.

- Depuis plus de 15 ans, je venais en vacances à Pyrénées 2000 et j'avais pu apprécier le climat particulier de la Cerdagne, aussi, lorsque l'un de mes enfants a eu un problème de santé m'obligeant à quitter la Région Parisienne, j'ai obtenu à ma demande un poste à Font-Romeu.

- Vous êtes depuis 2 ans dans notre région, comment voyez vous la Cerdagne, ses habitants, quels sont vos loisirs ?

- Vous habitez dans une des plus belles régions de France où le climat est sain, l'air sans pollution et le soleil presque toujours présent. Comme tous les habitants des régions montagneuses, les Catalans de Cerdagne sont très réservés et il est parfois difficile de lier connaissance. Mon métier de Conseiller Financier m'a toutefois ouvert bien des portes et après une courte période d'observation, j'ai pu apprécier la gentillesse des Cerdans. Je m'initie à la cuisine catalane et j'apprécie les vins du Roussillon.

Avec mes 2 enfants, j'ai beaucoup d'occupation, mais je trouve quand même le temps de satisfaire mon amour de la nature et dès que je le peux, nous partons faire quelques randonnées dans la montagne. J'espère bientôt pouvoir me former à la connaissance et à la cueillette des champignons.

- Pour beaucoup de gens, la Poste c'est le courrier, les chèques, la Caisse d'Epargne, Conseiller Financier, pouvez-vous nous éclairer sur les autres produits présentés ?

- La Poste propose à sa clientèle 2 grandes familles de produits. L'une très connue qui est l'acheminement du courrier pour

lequel nous avons non seulement amélioré la prestation, mais aussi proposé des services nouveaux plus performants; l'autre qui est financier. Nous offrons les mêmes services et produits qu'une banque sauf pour ce qui concerne les prêts personnels à la consommation. Je vous engage vivement à venir nous rencontrer à la Poste si vous souhaitez de plus amples informations.

- Les horaires d'ouverture des bureaux ont été modifiés, dans quel but ?

- L'ouverture de nos bureaux à 13h30 devrait permettre à nos clients de venir à la Poste avant de reprendre leur travail à 14h00. De plus, je peux recevoir sur rendez-vous les clients qui souhaiteraient des conseils financiers, je me rends même parfois à domicile par souci de discrétion.

- Il est maintenant de coutume de parler d'objectifs, quels sont les vôtres ?

Je souhaite réussir à mieux faire connaître la Poste et ses produits, redonner aux habitants de Saillagouse et des communes environnantes l'habitude du chemin de la Poste pour autre chose que le courrier et leur offrir un service de qualité.

J'espère rester dans cette Recette suffisamment de temps pour bien connaître et satisfaire mes clients et aussi pour apprendre et comprendre le catalan.

Un distributeur de billets



Depuis 1996, le Crédit Agricole dispose d'une permanence à Saillagouse. Installée à l'époque dans les locaux de la Maison Forques, elle était ouverte deux demi-journées et gérait une centaine de comptes. A l'heure actuelle, deux employés et quatre demi-journées ne sont pas de trop pour s'occuper des 900 comptes recensés au Crédit Agricole de Saillagouse. La permanence de Saillagouse dépend au même titre qu'Osséja de l'agence de Bourg-Madame. Le passage de nombreux touristes dans notre commune a permis l'installation d'un distributeur automatique de billets. Ouvert depuis le 1er août, ce nouvel équipement obtient un franc succès. En offrant la possibilité de retirer des francs et des pesetas, le distributeur complète les services proposés par la permanence de Saillagouse, ouverte les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 11h45 ainsi que les mardis de 14h à 16h30.



Ramassage textile

Comme les années précédentes l'Association des Paralysés de France organise, avec la participation de la commune, un ramassage de textiles usagés. Les sacs doivent être ramenés à la Mairie le mercredi 22 octobre entre 14h et 18h. Merci pour votre participation.

NOS ASSOCIATIONS

UNRPA

Quelques nouvelles du Club U.N.R.P.A. de Saillagouse, pour vous dire que celui-ci fonctionne toujours très bien, et que nous sommes nombreux à nous rencontrer pour les Lotos-Goûters bi-mensuels, qui se déroulent dans la bonne humeur et le rire. Nous avons eu cette année, deux grillades, une le 27 juillet et une le 23 août, ce qui nous a permis de nous réunir pour un bon petit repas qui s'est passé dans la convivialité et la joie d'être ensemble. Nous aimerions avoir de nouveaux adhérents car nous formons une grande famille et sommes à l'écoute de tous. Nous fêterons trois anniversaires au cours du repas de fin d'année. Venez nombreux, vous serez accueillis très cordialement. Prochains Lotos : le 8 et le 22 octobre 1997.

CLUB PHOTO

Le club photo organise avec l'aide de la municipalité la 1ère exposition photo dans la salle de l'Office du Tourisme. Nous vous invitons à découvrir les photos de la fêria de Bourg-Madame, feux d'artifice, fête de Védignans... Les dates de l'exposition sont du 1er octobre au 18 octobre 1997.

A.S.E.S.E.

L'Association "Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Eugénie Saillagouse Village", a tenu son assemblée générale le 28 juin 1997. Aux termes de celle-ci ont été tout particulièrement abordées, les priorités en matière de travaux de rénovation de l'intérieur de l'Eglise Sainte-Eugénie. Il est apparu que le plus urgent était la réhabilitation de la chapelle de Notre Dame des Douleurs. Plusieurs spécialistes ont d'ores et déjà été contactés pour la fourniture de devis.

L'assemblée a également procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration de l'association, qui est désormais composé des personnes suivantes :

- Présidente : Mme Gisèle de MAURY
- Vice-Présidente : Mme Josie GONZALEZ
- Secrétaire : M. Pierre JACQUEL
- Secrétaire-adjointe : Melle Rose-Marie VIDAL
- Trésorière : Mme Marguerite CARCASSONNE
- Trésorière-adjointe : Mme Marie DERRIEN

E.R.O.C.C.

L'école de rugby Osséja Cerdagne Capcir vous annonce la reprise des entraînements le mercredi 10 septembre et ce à partir de 14h sur le terrain d'Osséja. Forte de son challenge Jojo TUSET qu'elle a remporté sur ses terres en juin dernier, elle compte pour la saison 97/98 conserver cet emblème. Alors, jeunes pousses à vos crampons.

IV TROBADA DE COROS A Cerdanya

IV RASSEMBLEMENT CHORAL DE CERDAGNE

Les rencontres de chorales organisées par "Les Camillères" de Saillagouse le premier dimanche de juillet sont maintenant devenues une tradition et drainent un nombre de spectateurs de plus en plus important. La dernière édition, qui se déroulait le dimanche 6 juillet, innovait par rapport aux précédentes puisque toutes les activités avaient lieu à Saillagouse avec l'appui matériel efficace de la municipalité et surtout de l'Office du Tourisme. Ainsi la journée débuta dès 10 heures par la réception des 6 chorales invitées : "Au Diapason" du Boulou, "El Revellí de Sant Blazi" de Pezilla et "Allegria" de Vernet-les-Bains pour la Catalogne nord, "Orfeo Andorrà" d'Andorre la Vieille et "Coral Nova" de Cornellà del Llobregat et "Coral Ars Nova" de Martorell pour la Catalogne stricte. Tout ce monde se retrouvait ensuite sur le stade pour former, avec des aficionados de Cerdagne et d'ailleurs, de multiples rondes de sardanes animées de façon magistrale par l'excellente, còbala

"Principal de Berga". Un apéritif clôturait cette première période. La suite se déroulait dans la grande salle polyvalente "François Ester" qui démontra à cette occasion sa capacité à accueillir des manifestations d'une telle envergure. Un "dinar de germanor" réunissait d'abord ceux qui le désiraient autour d'une succulente paëlla. Puis vint le moment tant attendu du concert qui fut d'un très bon niveau aussi bien du point de vue de la technique vocale que de l'interprétation. Un public fourni avait fait le déplacement. Il applaudit chaleureusement les répertoires et des styles très divers qui lui furent présentés et surtout le bouquet final offert par quelque 200 choristes interprétant "l'himne Cerdà" et "Els Segadors". Les choristes se dispersèrent fort tard dans l'après-midi après un ultime vin d'honneur et des promesses de retrouvailles. Souhaitons longue vie à "Les Camillères" afin que de telles journées puissent se perpétuer.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous venez d'acheter un véhicule d'occasion. Vous devez obligatoirement le faire immatriculer à votre nom.

Pièces à fournir :

- carte grise revêtue de la mention "vendue le..." ou "Cédée le..." et signée par l'ancien propriétaire.
- certificat de cession de véhicule.
- certificat de situation (ancien "non gage") daté de moins d'un mois. Il est également obligatoire pour les véhicules immatriculés dans le même département. Ce certificat doit normalement être remis par le vendeur au moment de la cession.
- certificat de contrôle technique datant de moins de six mois.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- * pour les sociétés : 1 extrait K Bis de l'année en cours (l'original)
- un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (le montant est fonction de l'année du véhicule, de sa puissance et de son genre).

Vous venez de déménager. Votre nouvelle adresse doit figurer sur la carte grise du véhicule

Pièces à fournir :

- carte grise.
- justificatif d'identité en cours de validité.
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Permanences :

ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 12h.

POINT INFO JEUNESSE

- Mercredi de 9h à 12h à la Chambre des Métiers

ANPE - Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et mardi sur rendez-vous de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 à la Chambre des Métiers.

ASSURANCE VIEILLESSE ARTISANALE

- 1er mardi de chaque mois de 10h à 12h à la Chambre des Métiers.

ASIPRO - Permanence mensuelle à la Chambre des Métiers

IMPOTS - 1er vendredi de chaque mois l'après-midi en Mairie...

NATURA 2000

Dans le cadre de la politique européenne de protection de l'environnement, les directives relatives à la protection de l'habitat naturel ou d'espèces d'intérêt communautaire ont été élaborées et adoptées au niveau européen (directive 92/43 CEE...)

La France s'est engagée, entre autre, à appliquer ces directives par décret n° 95-631 du 5 mai 1995 et aussi, à former en 12 ans, un réseau écologique européen d'aires géographiques appelées "Natura 2000", dans des **Zones Spéciales de Conservation** (engagements pris "au sommet de la terre" de Rio de Janeiro en 1992).

Les conseils scientifiques régionaux du Patrimoine Naturel et la DIREN ont identifié et retenu plus de 100 sites au niveau national et proposent pour le canton de Saillagouse le site du Massif du Puigmal, d'une surface totale de 17010 ha (dont partie de Védrynyans) en raison de la "présence" de chauve-souris, de l'insecte "Isabella", de lézard montagnard pyrénéen, de présomptions d'incursions d'ours et de lynx, et des potentialités d'accueil du bouquetin des Pyrénées.

Ils ont également retenu le site du massif du Carlit pour 39070 ha. Si ces mesures, imposées depuis l'Europe, souhaitent privilégier, la contractualisation de documents d'objectifs, aujourd'hui, aucune consultation départementale n'a été mise en oeuvre avec les vrais acteurs locaux (élus, associations de pêche ou de chasse, agriculteurs...) alors que la directive 92/43 de la CEE laisse planer de nombreux doutes et flous.

C'est pourquoi, après une réunion organisée à Saillagouse par Georges ARMENGOL en mai 97, en présence des vrais décideurs locaux, les Conseils Municipaux, les ACCA, les sociétés de Pêche ont adopté à l'unanimité, par délibération une position négative ou réservée sur l'installation d'une telle opération.

Cette délibération vient d'être complétée par une motion à adresser avant le 6 octobre 97, date de la réunion de proposition des sites par le Comité Départemental des organisations représentant les propriétaires ou gestionnaires de l'espace rural composé majoritairement de représentants d'associations de l'environnement, de l'administration (sur 26 membres, 3 représentants des élus).

Le Conseil Municipal de Saillagouse a délibéré négativement à la mise en place de NATURA 2000 et adopte la motion, dont voici quelques extraits :

« Faisant suite à la dernière réunion, à la Préfecture, concernant le projet européen "NATURA 2000" de protection des biotopes, et en vue de préparer les réunions du Comité Départemental des organismes représentants les principaux propriétaires et gestionnaires de l'espace rural, qui pourrait proposer de retenir le site du Puigmal.

« Eu égard aux délibérations, quasi unanimes de l'ensemble des Maires du Canton de Saillagouse, des ACCA et Sociétés de Pêche, prises durant l'été 1997 (modèle joint), la position des Maires et des Présidents d'ACCA du site du Puigmal reste déterminée, devant les ambiguïtés de ces directives européennes et de leur décret d'application, tenu compte entre autre du transfert de l'autorité en matière de qualification du site qui échappe à la commune de façon irréversible.

« Pour toutes ces raisons, et celles développées dans la délibération de juin 1997, et devant le manque de concertation avec les acteurs locaux du terrain (élus...) et la population, confirment leur opposition à NATURA 2000 et au classement du site du Puigmal dans l'enveloppe envisagée.

« Approuvent globalement les propositions de l'ANEM, en ce qui concerne la consultation bilatérale propre à chaque massif entre DIREN et ANEM après que les sites aient reçu l'aval conjugué du Comité Départemental et des élus du Massif.

« Demandent qu'avant toute proposition de site, à titre indicatif, le Conseil Municipal concerné soit consulté et que le site soit retenu que si le dit Conseil Municipal délibère favorablement.

« Demandent que les sites proposés ne représentent tout au plus que 2,5% de couverture du territoire départemental, répartis suivant les entités géographiques.

« Les zones faisant l'objet d'un régime spécial de protection, ne doivent pas être automatiquement présumé classifiable à ce programme (sauf accord du Conseil Municipal). La classification de ces zones doit également faire l'objet d'une saisine préalable des élus de massif, de l'ANEM et de la Commune concernée.

« Exigent qu'une consultation de l'ensemble des acteurs locaux véritables et qu'une concertation en profondeur soit organisée avant la décision de la commission de proposition des sites NATURA 2000 par la commission départementale et avant leur désignation.

Une réunion d'information à l'initiative de Georges ARMENGOL, en présence de Monsieur le Sous-Préfet et de la DIREN aura lieu le 10 octobre prochain à 15h à la Salle Culture et Loisirs à Saillagouse avec l'ensemble des élus locaux.

Poème de Jordi Père cerda



Vedrynyans

Vedrynyans de les altures,
Vedrynyans enmig del vent,
Com una mar que l'emporta
I sempre et va deixant dret,
Amb l'espina colltorta
Com gos aganyit i esquerp.

Ets posat damunt la serra
Com un pa sus d'una taula;
La crosta cremada i negra,
Una ganiva l'ha fesa,

Fent un carrer dins la molla
Amb parets clares de sègle;

I és allà que el gra s'esvesta,
Portals oberts de les eres,
Eres mortes, eres vives,
Amb femers tots gross de palla
I el fanal d'una garbera
Que diu: "Aqui viuen homes".

Vedrynyans enclou en si,
Gires l'esquena a la plana,
L'espalllo parant-te el vent.
Alces ditots de pollaneres
Al cap d'una mà de camps
Que s'endinsa en la muntanya.

Sembla que el sol amanyaguís
Somrient, enmig del vent,
Dins l'altura de Cerdanya,
Flor de ginesta a les dents,
La crosta de pa moreno,
I al cor un gra de froment.

CARNET COMMUNAL

NAISSANCES :

- Mathildé MOLINER, née à Perpignan le 16 mai 1997
- Yannis HELMER, né à Prades le 23 juin 1997
- Justine TERUEL, née à Perpignan le 27 juin 1997
- Kyllian BOYER, né à Prades le 31 juillet 1997

MARIAGE :

- ROUGE Jean-Marc et PUIGSEGUR Nathalie, le 5 juillet 1997
- TESSONNEAU Stéphane et VILA Patricia le 6 septembre 1997
- DUFAU Philippe et DUJOUX Catherine le 13 septembre 1997

DECES :

- DE FRANCISCO José, décédé le 1er août 1997.
- PALAU Emmanuel, décédé le 2 août 1997. Dit "Manel"; ancien conseiller municipal de 1953 à 71 nous à quitté à l'âge de 84 ans.
- DE MAURY André, décédé le 5 août 1997. Ancien conseiller municipal de 1953 à 65 nous à quitté à l'âge de 77 ans.